

Communiqué de presse
22 juin 2009

SOS Villages d'Enfants milite pour la nomination d'un Défenseur des Enfants à Madagascar

A l'occasion du 20^{ème} anniversaire de la présence de SOS Villages d'Enfants à Madagascar, SOS Villages d'Enfants a réalisé une étude sur les enfants accueillis au premier village d'enfants SOS, à Vontovorona.

Le poids des problématiques socio-économiques apparait comme déterminant et SOS Villages d'Enfants en appelle aux consciences pour la nomination d'un Défenseur des enfants.

SOS Villages d'Enfants a confié à l'Institut de Recherche pour le Développement, une étude* sur les 294 enfants, soit 88 fratries, accueillis au village d'enfants SOS de Vontovorona depuis sa création en 1989.

Il apparaît que le motif économique est le plus souvent invoqué au moment de l'admission de l'enfant par SOS Villages d'Enfants : il concerne 141 enfants accueillis soit près d'une situation sur 2.

Pour répondre aux besoins toujours plus importants de la protection des enfants en danger, SOS Villages d'Enfants Madagascar invente de nouveaux dispositifs pour les enfants et les jeunes : éducation par le sport avec le centre foot à Mangarano, centres d'accueil de jour, service d'accueil familial ...

20 ans après sa création, SOS Villages d'Enfants Madagascar apparait comme un acteur incontournable de la protection de l'enfance à Madagascar. Elle conjugue l'accueil sur le long terme des enfants ayant perdu tout soutien familial, prévention de l'abandon et développement local en axant ses programmes autour de la santé, de l'éducation et de l'insertion professionnelle des enfants et des jeunes...

Mais les chiffres de la misère à Madagascar parlent d'eux-mêmes :
45 % des enfants de moins de 3 ans souffrent de malnutrition
60 000 enfants meurent chaque année avant l'âge de 5 ans
1 300 000 mineurs travaillent

Aussi, dans le cadre du 20^{ème} anniversaire de la Convention internationale des Droits de l'Enfant, SOS Villages d'Enfants, au titre de son engagement en faveur de la protection de l'enfance, milite auprès du gouvernement malgache pour la nomination d'un Défenseur des enfants. Sa nomination favoriserait une meilleure application des lois et incarnerait la volonté de l'Etat d'œuvrer pour la mise en application des Droits de l'Enfant.

Depuis plus de 60 ans en France et dans le monde, SOS Villages d'Enfants permet aux frères et sœurs séparés de leurs parents pour raisons familiales graves de grandir ensemble sur un mode de vie familial. SOS Villages d'Enfants, accueille en France près de 900 enfants et jeunes adultes dans ses 14 villages d'enfants SOS et

ses 3 établissements associés. SOS Villages d'Enfants est membre de la Fédération internationale SOS Kinderdorf présente dans 132 pays, qui accueille 72 000 enfants et jeunes dans 500 villages d'enfants SOS.

*Pour consulter les résultats de l'Etude :

www.sosve.org / Publications / Cahiers SOS N°4

Contact : Assia Sadaoui – 01 55 07 25 47 – asadaoui@sosve.org